



400, Boul. Constable  
McMasterville (Québec)  
J3G 1N4  
450 467-3467

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école La Farandole, tenu le 14 mai 2024 à 18h30, au salon du personnel de l'école La Farandole.

Présents :

**Mesdames ;**

- Geneviève Miller
- Céline St-Amant
- Hélène Poirier
- Kim Laramée
- Catherine Guimond en remplacement de Brigitte Aubé
- Maxine Massé en remplacement de Dany Blain
- Cindy Sénéchal
- Karine Lee

**Messieurs ;**

- Rémi Tremblay
- Sébastien Lemieux

Absentes :

- Isabelle Morin
- Brigitte Aubé
- Julie Vallée
- Dany Blain

ORDRE DU JOUR - SÉANCE ORDINAIRE

Le mardi 14 mai 2024 à 18h30  
AU SALON DU PERSONNEL

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance (majorité des membres en poste (6) dont la moitié des parents (3))
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (gardien du temps)
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 16 avril 2024
4. Suivi du procès-verbal
5. Parole au public
6. Droits de parole
  - 6.1. Parole au représentant du Comité de parents
  - 6.2. Parole au représentant de l'OPP

APPROBATION

7. Montant BOOM Halloween (changement)
8. Listes des effets scolaires
9. Autres points

ADOPTION

10. Règles de fonctionnement du service de garde
11. Formation d'un comité de parents service de garde
12. Soirée de jeux (budget :1000\$)
13. Autres points



400, Boul. Constable  
McMasterville (Québec)  
J3G 1N4  
450 467-3467

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### INFORMATION

- 14. Journée accueil des maternelles (31 mai)
  - 15. Levée de fonds (besoins pour 24-25)
  - 16. Organisation scolaire 24-25
  - 17. Tables de pique-nique (classe extérieure)
  - 18. Autres points
- Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre : 17 juin 2024

#### **1. Constatation du quorum et ouverture de la séance (majorité des membres en poste (6) dont la moitié des parents (3))**

Ouverture de la séance à 18h36.

Geneviève Miller constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (gardien du temps)**

Sébastien Lemieux est nommé gardien du temps.

Rémi Tremblay propose l'adoption l'ordre du jour.

Cindy Sénéchal seconde.

#### **3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 16 avril 2024**

Kim Laramée propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 16 avril 2024.

Céline St-Amant seconde.

#### **4. Suivi du procès-verbal**

Aucun suivi

#### **5. Parole au public**

Martin Dulac, maire de la ville de McMasterville vient remercier l'école pour la plantation d'arbres et en particulier Paul St-Arnauld, le concierge, puisque ce projet a sali l'école vu la quantité de boue qui se trouvait sur les sentiers.

Concernant la classe extérieure, Martin Dulac informe le CÉ que la ville a une ouverture face à ce projet et aimerait être partie prenante dans l'organisation. Hélène Poirier souligne qu'elle a consulté le CSSP concernant les tables à pique-nique en bois offertes et il ne sera pas possible de les accepter.

D'autre part, au sujet des déplacements actifs vers l'école, des contrats ont été donnés pour prolonger la piste cyclable et une autre section de cette voie sera aménagée.

D'ailleurs, le stationnement sur la rue Tétrault ne sera plus possible pour cette raison.

La ville essaie de mettre en place des conditions favorables et sécuritaires afin de permettre aux enfants de venir à l'école à pied ou à vélo.



400, Boul. Constable  
McMasterville (Québec)  
J3G 1N4  
450 467-3467

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Hélène Poirier demande à Martin Dulac si l'information concernant ces projets sera diffusée à la population ou encore donnée à l'école afin que les parents emboitent le pas dans les déplacements actifs.

Des représentants de la ville seront présents à la rentrée pour voir ce qui pourrait être fait pour faciliter la fluidité de la circulation.

Catherine Guimond demande si l'activité du brigadier sera reconduite l'an prochain. Elle souligne que cette activité a eu un impact positif auprès des élèves.

Sébastien Lemieux demande de quel ordre sont les délais prévus pour la mise sur pied de la classe extérieure? Martin Dulac répond que plusieurs partenaires contribueront à ce projet et que les délais sont ainsi difficiles à évaluer.

Rémi Tremblay demande s'il faut réserver à l'avance les terrains de sport, ce à quoi le maire de McMasterville répond par l'affirmative. Il explique qu'il suffit de communiquer avec la ville pour ce faire.

La piscine ouvrira plus tôt cette année.

### 6. Droits de parole

#### 6.1. Parole au représentant du comité de parents (10 min)

Il y a eu une conférence de Mme Quarré sur la présence des écrans dans la vie de nos jeunes. Rémi Tremblay nomme les faits saillants de cette conférence.

Mme Montigny a fait un retour sur le formulaire du service de garde. Elle a expliqué que ce qui y est surligné en jaune est modifiable.

Le mois passé, il y a eu adoption de l'acte d'établissement.

Rémi Tremblay fait un résumé de la modification de la loi 47. Celui-ci se trouve sur le site de la FCPQ.

Les règles concernant les voyages ont été expliquées par une représentante de l'École d'Éducation Internationale.

Les membres du CÉ discutent des priorités dont les écrans et une alimentation saine.

#### 6.2. Parole au représentant de l'OPP (10 min)

Annie Gamba, présidente de l'OPP, lit la lettre suivante :

*Je viens vous voir aujourd'hui d'abord pour dire que je suis très fière de ce qu'a accompli l'OPP au cours des dernières années. Ça fait 5 ans, en ce qui me concerne, que je prends part aux activités de l'OPP et j'ai eu le privilège de côtoyer des parents dévoués, motivés et très impliqués.*



400, Boul. Constable  
McMasterville (Québec)  
J3G 1N4  
450 467-3467

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

*J'ai la tâche assez difficile aujourd'hui de venir vous annoncer que les 8 membres actuels de l'OPP ne seront pas présents l'an prochain. C'est donc la fin de l'OPP, du moins, dans sa forme actuelle.*

*Bien sûr, il a différentes raisons personnelles qui font en sorte que ces mamans ne poursuivront pas, mais par soucis de transparence, elles m'ont demandé de vous nommer également que certains aspects dans la collaboration avec l'école ont apporté une lourdeur qui a pu affecter la motivation et essouffler leur enthousiasme. Le but de ce message n'est en aucun cas, de chercher des coupables, mais simplement de faire certains constats afin de se poser les bonnes questions, si éventuellement, il était envisagé de relancer une équipe OPP.*

*Dès le début de l'année, j'ai convenu avec la direction de rédiger des notes exhaustives de nos réunions, un genre de procès-verbal, afin que cet outil de travail consolide notre compréhension commune des sujets abordés et des décisions prises. Ce document était entériné par la direction et ensuite acheminé aux membres OPP pour s'assurer d'une transmission d'information la plus juste possible. Malgré cela, mon constat a été que bien que ces réunions aient été consignées dans ces documents avec beaucoup d'efforts, des difficultés à coordonner les activités de l'école et de l'OPP sont demeurées.*

*L'un des exemples des obstacles que je souhaite vous soumettre, est l'attribution de projets en double à l'OPP et à l'équipe-école.*

*Cette année par exemple, une conférence a été organisée en parallèle par l'école et par l'OPP, malgré que la démarche eût été autorisée en début d'année. Nous avons appris la nouvelle lorsque l'organisme impliqué nous a communiqué qu'un enseignant de l'école avait soumis la même requête que nous.*

*Un deuxième et dernier exemple est la tenue d'une soirée cinéma qui devait, avec l'OPP, s'organiser en anglais dans le cadre du English Day. Cependant, c'est un changement de cap que nous avons dû effectuer, encore une fois, bien que le projet avait été, lui aussi, entériné par la direction en début d'année. Nous avons appris tardivement que l'école menait aussi un projet similaire.*

*Tel que je l'ai mentionné à plusieurs reprises lors de mes réunions, jamais l'OPP n'a souhaité interférer avec les activités scolaires. Nous avons donc fait preuve de flexibilité et avons, avec l'enseignante d'anglais, organisé les midi jeux qui ont eu un beau succès. Est-ce que les enfants en ont bénéficié ? Certainement ! Est-ce que les membres OPP sont contentes d'avoir offert leur temps pour ce projet ? Absolument !*

*Cependant, à des fins pratiques, il est important de nommer que cela a fait perdre du temps aux membres puisque, avant que le projet ne soit changé, elles avaient fait des réunions le soir, avaient organisé leur horaire de travail pour venir rencontrer Julie Tondino à l'école, elles ont échangé plusieurs courriels avec elle pour préciser la démarche à faire, avaient débuté des recherches de commandites. Ces heures ne sont pas rémunérées. Les mamans qui ont choisi de donner du temps à l'OPP l'ont fait avec l'espoir que leur temps soit bien investi.*



400, Boul. Constable  
McMasterville (Québec)  
J3G 1N4  
450 467-3467

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

*Ceci étant dit, il n'en demeure pas moins que nous sommes très heureuses d'avoir participé à chacun des projets de l'OPP. Le sourire des enfants et des commentaires reçus comme « J'aime vraiment ça quand vous venez faire des activités avec nous » ont été pour nous notre plus belle récompense.*

*Dans un autre ordre d'idées, nous nous assurerons que toutes les informations pertinentes soient mises au dropbox et que les projets en cours soient complétés.*

*En ce sens, puisque nous nous sommes engagées à ce que l'an prochain soit une année où la musique pourrait obtenir du soutien, nous maintenons notre souhait que l'argent ramassé par Colle à moi de juin à septembre prochain soit attribué à cette discipline. En ce qui concerne le projet de concert dans une résidence de personnes âgées, nous proposerons à Mme Vachon de la soutenir comme parents bénévoles dans le cadre d'un projet école, si elle le souhaite.*

*J'ai la grande chance que ma fille ait pu faire son cheminement scolaire, ici, à la Farandole, depuis la maternelle. J'ai aussi pu constater, à travers différents échanges, que notre école propose une belle panoplie de projets riches pour les élèves et ce, grâce à une équipe école engagée et volontaire. Je sais maintenant que ce n'est pas le cas partout. J'ai aussi entendu, à plusieurs reprises, que le principal besoin de l'équipe école à la Farandole était d'avoir des bénévoles pour leurs activités. Ainsi, je soulève ici le questionnement : Est-ce que pour les années à venir, un OPP est vraiment prioritaire pour la Farandole ou solliciter des parents bénévoles quand cela est requis pourrait répondre de façon plus simple au besoin?*

*Pour la suite, il en revient au conseil d'établissement de coordonner le projet de création d'un OPP, avec l'aide de tout autre parent intéressé, si cela est souhaité.*

*Finalement, je veux remercier, même si elle n'est pas présente, Marie-Hélène Paradis qui clairement, n'a pas ménagé ses heures et son énergie pour nous soutenir malgré tous les changements et défis que relevait l'école cette année. Merci à Mme Poirier de nous avoir fait confiance au cours de ces derniers mois.*

*Merci aussi à vous, membres du C.E, de soutenir à votre façon notre école.*

*Anny Gamba*

*Présidente OPP 2023-2024*

*Lettre lue au C.E. du 2024-05-14*

Cindy Sénéchal remercie les membres de l'OPP pour toutes les activités dont les enfants ont bénéficié grâce à leur travail.

### APPROBATION

#### 7. Montant BOOM Halloween (changement)



400, Boul. Constable  
McMasterville (Québec)  
J3G 1N4  
450 467-3467

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il y aura une BOOM en mai et les achats prévus avec cet argent ont déjà été faits. Les enseignants suggèrent ainsi de réserver cet argent pour l'activité éducative « La pie curieuse » qui sera présentée pendant l'année scolaire 2024-2025.

Catherine Guimond propose et Maxine Massé seconde

### 8. Liste des effets scolaires

Hélène Poirier présente les listes d'effets scolaires préparés minutieusement par Louise Dubé, la secrétaire de l'école. Elle informe le conseil qu'il y a eu peu de changements et que les montants des fiches reproductibles sont sujets à de petites modifications en fonction de la fluctuation du coût du papier.

Elle présente aussi la lettre envoyée aux parents faisant la proposition d'acheter chez BureauPro.

Geneviève Miller informe le CÉ que les parents peuvent prendre une entente avec le CSSP pour qu'il fournisse les cahiers d'activités et que les paiements peuvent être étalés. Elle propose que l'école en informe les parents en difficultés financières. Les organismes de la région, de leur côté, aident en donnant des sacs d'école contenant les fournitures scolaires demandées sur les listes.

Rémi Tremblay propose et Céline St-Amant seconde.

### 9. Autres points

#### ADOPTION

### 10. Règles de fonctionnement du service de garde

Hélène Poirier présente les modifications aux règles de fonctionnement du service de garde.

- Le logo de l'école sera ajouté.
- Au point 2.1, en cas de pénurie de personnel, l'école pourrait appeler les volontaires pour retirer le service selon des critères prédéterminés.
- Au point 3.3, concernant les retards et les défauts de paiement, l'accès au service de garde pourrait être interrompu dans le cas où une entente conclue ne serait pas respectée par les parents.
- Au point 4, pour la rentrée progressive du préscolaire, il est proposé qu'il n'y ait pas de transport scolaire puisque cette situation ne se reproduira plus, parce que la présence des parents est souhaitée et pour vivre trois journées qui débutent et se terminent de la même façon.



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- Au point 5.3, il est possible d'envoyer un courriel au service de garde lorsque l'enfant doit exceptionnellement quitter seul.
- Au point 8.2, il est précisé que le service de traiteur est InnovSanté et que ce service est indépendant de l'école.
- Au point 10, les critères déterminant les élèves pour lesquels le service de garde pourrait être retiré en cas de pénurie de personnel lors des journées pédagogiques sont énumérés.

Cindy Sénéchal questionne le fonctionnement du service de garde advenant le cas où une très grande proportion des élèves n'est pas habillée adéquatement. Hélène Poirier explique que la période à l'extérieur pourrait être réduite dans le temps. Une discussion concernant un midi où cette situation s'est produite s'ensuit entre les membres.

Adopté à l'unanimité

### 11. Formation d'un comité de parents service de garde

Geneviève Miller informe le CÉ qu'Isabelle Morin s'est informée quant aux actions possibles d'un CÉ. Elle croit qu'il serait pertinent de former un comité de parents pour soutenir le service de garde.

Hélène Poirier nomme les personnes qui devraient siéger sur ce comité : une direction ou la responsable du service de garde ainsi que trois parents utilisateurs. Elle essaiera de trouver les rôles et responsabilités d'un comité de parents. Karine Lee n'est pas à l'aise de voter sur ce sujet puisqu'il manque d'informations. Rémi Tremblay lit la description du rôle du comité qu'il a trouvée sur le site de la FCPQ ce qui permet à Mme Lee d'être plus informée et ainsi de voter.

Adopté à l'unanimité

### 12. Soirée de jeux (budget 1000\$)

Il y a eu 22 personnes qui étaient intéressées par l'événement. Celui-ci sera donc annulé et le 1000\$ sera donné aux parents en difficultés financières qui ont de la difficulté à payer le service de garde.

### 13. Autres points

## INFORMATION

### 14. Journée accueil des maternelles (31 mai)



400, Boul. Constable  
McMasterville (Québec)  
J3G 1N4  
450 467-3467

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le 31 mai, les élèves qui entreront à la maternelle l'an prochain seront invités à venir visiter l'école de 8h15 à 9h15, et de 9h30 à 10h30. Geneviève Miller et Rémi Tremblay viendront porter main forte à cette journée.

### 15. Levée de fonds (besoins pour 24-25)

Reporté

### 16. Organisation scolaire 24-25

Hélène Poirier fait état de l'organisation scolaire pour l'année 2024-2025. La situation pourrait changer, mais les chiffres présentement sont :

- 3 classes de maternelle;
- 3 classes de 1<sup>re</sup> année;
- 2 classes de 2<sup>e</sup> année;
- 3 classes de 3<sup>e</sup> année;
- 3 classes de 4<sup>e</sup> année;
- 2 classes de 5<sup>e</sup> année;
- 1 classe multiniveaux 5-6;
- 2 classes de 6<sup>e</sup> année

C'est un peu compliqué en 5-6 parce qu'il n'y aurait que 5 élèves de 5<sup>e</sup> et 19 élèves de 6<sup>e</sup>.

### 17. Tables de pique-nique (classe extérieure)

Comme l'offre de Martin Dulac, maire de McMasterville est de fournir des tables de pique-nique en bois et que le CSSP les interdit, surtout à la suite de l'incendie de l'école, Hélène Poirier ne pourra pas accepter.

Concernant la classe extérieure, les enseignants ont nommé en assemblée générale qu'ils préféreraient avoir une classe permanente avec une toiture.

### 18. Autres points

### 19. Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre :

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 17 juin 2024 à 18h00.

La réunion se termine à 10h08.